



Préavis de grève - Siège Projet TEMPO

Après l'annonce début juillet du projet Tempo par la direction de France Télévisions, Force Ouvrière entend faire preuve de la plus grande vigilance et circonspection pour la mise en place de ce redéploiement des charges de travail et d'emploi pour traitement des éditions de l'information de France 3.

Nous l'avons déclaré en séance extraordinaire du CSE siège du 29 août, Force Ouvrière n'est pas défavorable aux évolutions et mutations technologiques, ajoutées aux modifications des habitudes d'écoute et d'attentes des publics.

Le syndicat FO s'interroge sur le bouleversement social que va instaurer ces suppressions d'éditions et le transfert des activités, et s'alarme sur la stratégie qui anime ce projet TEMPO : quel objectif final, quel projet éditorial, quelle conquête en termes d'audiences et de followers ?

La stratégie de développement ne serait-elle pas de consolider les audiences du 12/13 et du 19/20, et de développer dans le même temps les contenus des régions en renforçant les équipes éditoriales régionales qui auront ainsi les moyens d'être à la hauteur des ambitions du groupe FTV ?

Cela étant posé, nous sommes très attentifs à l'impact suscité par une telle réorganisation de l'information sur les salariés du siège de France Télévisions, en particulier chez les personnels directement concernés, qu'ils soient journalistes, techniciens ou administratifs, CDI, CDD et CDDU.

Cette inquiétude légitime est justifiée par l'absence de réponse claire au CSE extraordinaire du 29 août dernier. En effet, la direction n'a pas répondu aux questions des élus concernant la mise en œuvre concrète du projet et de ses conséquences.

Pour Force Ouvrière, la ligne rouge touche à la défense de l'emploi et des conditions de travail.

Par conséquent, le syndicat FO France.tv exprime les revendications suivantes :

- 1. Les droits professionnels et moraux de ceux qui souhaitent travailler au siège, pour participer à la fabrication de l'information nationale dans la nouvelle configuration prévue par le projet Tempo, doivent impérativement être pris en compte et garantis.**
- 2. Dans un moment où l'avenir de l'audiovisuel public est menacé dans son financement et dans son périmètre, le syndicat FO France.tv exige pour les salariés CDI, CDD et CDDU de la**

transparence et du courage de la part de la direction pour garantir le maintien des emplois, des conditions de travail et accompagner la mobilité des salariés volontaires.

3. Apporter des éléments d'informations claires et précises le plus rapidement possible pour éviter un climat anxiogène depuis l'annonce du projet Tempo et répondre aux questions posées par les salariés au travers de leurs élus.

Afin de faire aboutir ces revendications, le syndicat Force Ouvrière appelle l'ensemble des salariés du Siège de France Télévisions à cesser le travail le lundi 12 septembre 2022 à partir de 00h01 pour une durée de 24 heures.

*Reçu en main propre
avec les revers d'usage.*



Paris,

le mardi 06 septembre 2022.

Pour FO,

Bertrand CHAPEAU

